

Utiliser le bois énergie

ENERGIES RENOUVELABLES



*Auberge de Ket Hou,
Quettehou*
⊙ Thierry Levoy

«A notre arrivée ici, nous avons commencé par isoler la toiture du bâtiment. Or, les deux salles d'environ 40 m² étaient froides et coûtaient très cher en chauffage.

Intéressés par les énergies renouvelables, nous avons étudié les apports de l'insert. D'une puissance thermique nominale de 8 Kw soit environ 2,3 kg de bois de chauffage de qualité par heure, c'était la réponse la plus adaptée pour nous. Afin d'avoir une installation aux normes et garantie, nous avons fait divers devis d'entreprises spécialisées locales. Avec la pose, cela nous à coûté 4 000 € TTC. S'est ensuite présentée la question de l'approvisionnement en bois. Nous voulons du bois local.

Mais en tant que professionnel nous avons besoin de factures et les petits producteurs n'en remettent pas. Nous avons finalement trouvé dans l'annuaire un forestier qui répond à cette exigence. Il nous livre ainsi 12 stères par an. La seule précaution à prendre est d'avoir le bois le plus sec possible pour un meilleur rendement et moins de ramonages.

Fonctionnant d'octobre à avril, l'insert nous permet d'économiser en moyenne 400€ par an. D'autre part, il offre un chauffage de meilleure qualité, plus homogène, que l'on ressent plus et «plus chaud»! Il augmente la sensation de chaleur de nos clients souvent frileux, et amène de la vie dans le restaurant. On nous demande d'ailleurs souvent de disposer les tables de façon à voir le feu en mangeant.»

Avant tout investissement en énergies renouvelables, étudiez les possibilités de réduction de vos besoins énergétiques en agissant notamment sur l'isolation de vos bâtiments.

Choisir le type d'équipement

Cheminée

- à foyer ouvert : rendement 15%
- avec insert : rendement > 70%

Poêle : rendement > 70%

Poêle bouilleur (produit de l'eau chaude à usage sanitaire et/ou pour un circuit de chauffage)

Chaudière bois : rendement > 80%

et le combustible

- Bûches : 50€/stère (soit 4,5 à 5 c€ TTC/kWh)
- Plaquettes : 110€/tonne soit (3,5 à 4 c€ TTC/kWh)
- Granulés : 175€/tonne (soit 4 à 4,5 c€ TTC/kWh)

Privilégiez les ressources locales en veillant à la qualité du séchage du bois (idéalement 15 à 20% d'humidité).

Organiser le stockage selon le type de combustible utilisé (abris, silo, sacs)

• NB

Prévoir un entretien régulier de l'installation

• Coût

- Insert : 1200 à 2000€
- Poêle : 700 à 2000€
- Poêle bouilleur : 4000 à 5000 €
- Chaudière à bûches : 7000 à 10000€
- Chaudière à granulés : 12000 à 14000€

• Contacts

Pour le choix de vos équipements, référez-vous au label «flamme verte» qui garantit leur niveau de performance (rendement>70%) et de sécurité.
www.flammeverte.org

Pour faire appel à un installateur, référez-vous au label Qualit'EnR
www.qualit-enr.org/

• Aides disponibles

Région Basse-Normandie - www.region-basse-normandie.fr

• Références

Guide pratique ADEME «Le chauffage au bois» - www.ademe.fr

• Actions complémentaires

- Fiche «Isoler vos bâtiments et optimiser le chauffage»
- Fiche «Utiliser l'énergie solaire»

Téléchargez toutes les fiches sur www.parc-cotentin-bessin.fr

avec le soutien de



février 2010

